Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-4154 : Sociologie de la famille et de la parentalité

NRC 88692 | Automne 2025

Formule d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Introduction à la sociologie de la famille, considérée comme espace de socialisation, lieu de production des genres, institution, unité de relations juridiques, de travail, de reproduction et de transmission. Le cours porte une attention particulière à la parentalité, qui réfère aux expériences subjectives, aux responsabilités et aux pratiques parentales et qui est désormais dégagée des liens conjugaux et de filiations. Après un détour par l'histoire de la famille, il aborde des questions telles que la conciliation travail-famille, le démariage, la diversité des formes familiales et différentes dimensions de la vie des familles contemporaines, dont le rapport à l'enfant.

Pour connaitre le local du cours et des évaluations, consultez le site de cours.

Plage horaire

Cours en classe		
mardi	09h00 à 11h50	Du 2 sept. 2025 au 12 déc. 2025

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=178908

Coordonnées et disponibilités

Marie-Christine Brault
Enseignante
DKN-3319-B
https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/marie-christine-brault
Marie-Christine.Brault@soc.ulaval.ca

Disponibilités
Je suis disponible avant, pendant ou après le cours pour des questions spontanées et pour échanger avec vous.

Je suis aussi disponible sur rendez-vous, vous n'avez qu'à m'écrire un courriel dans lequel vous indiquez la raison de la rencontre et me proposez quelques plages horaires auxquelles vous seriez disponible. Nous pourrons nous rencontrer en personne ou par visioconférence.

À noter que je répondrai à vos courriels dans un délai de 24 heures ouvrables.

© Université Laval

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Équipez-vous pour réussir
Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés et **avis important sur les appareils mobiles.**
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs du cours 4

Approche pédagogique 5

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 6

Liste des évaluations 6

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6

Évaluation #1 - Modalités différenciées selon le cycle 6

Évaluation #2 - Analyse sociologique des discours sur la famille et la parentalité 8

Évaluation #3 - Modalités différenciées selon le cycle d'études 9

Barème de conversion 10

Règlements et politiques institutionnels 10

Évaluation de la qualité du français 11

Gestion des délais 11

Absence à un examen 11

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle 12

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle 12

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval 12

Plagiat 12

Intelligence artificielle 13

Matériel didactique 13

Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours 13

Bibliographie et annexes 13

Bibliographie 13

© Université Laval

Description du cours

Introduction

> *Chacun connaît ou croit connaitre intimement la « famille » puisqu'il en fait partie, il a été modelé par elle et envisage probablement d'en fonder une, si ce n'est déjà fait. L'accessibilité aisée à cette institution tend à occulter le fait qu'elle repose sur un univers de règles. […] Chacun a une expérience de la famille, et une expérience contrastée et intense. Il faut en prendre acte afin de parvenir à s'en distancier. (Tahon, 1995, p.6)*

« La famille » est au cœur de nos vies, bouleverse nos quotidiens, influence notre parcours, contribue à nos souvenirs personnels, en plus de nous rattacher au monde. Référer à « la famille » invisibilise toutefois la variété « des familles » dans lesquelles nos vies s'inscrivent. Nos expériences familiales sont multiples et se juxtaposent les unes sur les autres. Nous avons tous une (ou plusieurs) :

- Famille(s) élémentaire(s), soit celle(s) de notre enfance;
- Famille(s) que nous nous construisons à l'âge adulte, où l'amour joue un rôle central, tout comme les enfants sans pour autant que cela ne soit une obligation. Ces familles comprennent aussi les belles-familles par alliance que nous y gagnons;
- Famille(s) de cœur, de solidarités, que nous choisissons sur la base de l'amitié et dans laquelle l'entraide et l'appartenance sont centrales.

Au-delà de cette expérience privée, la famille est éminemment publique et s'inscrit dans des contextes juridiques, sociaux, politiques, historiques et économiques qui amènent des expériences plurielles. Au fondement des sociétés, la famille est l'une de ses principales institutions et sert à transmettre les codes sociaux, à promouvoir des normes et des valeurs qui visent à renforcer la cohésion sociale et permettre aux individus d'y contribuer en retour. Elle est aussi ciblée par les politiques familiales et autres interventions de l'État.

La parentalité, qui est le fait d'être un parent et d'accomplir le travail parental, comprend différentes dimensions, dont l'expérience, la pratique et les responsabilités parentales. Ce concept permet de rendre compte des transformations complexes survenues au niveau de la famille et du rôle parental – qui peuvent désormais être séparés de leurs aspects de filiation (liens de sang/liens juridiques) et d'alliance (mariage). La parentalité est aussi un dispositif de gestion des familles et depuis le début du XXe siècle, les familles sont investies par les politiques publiques, les parents doivent se conformer à des normes d'une « bonne parentalité », qui sont de plus en plus étroites et rigides. Les parents doivent apprendre leur métier, les compétences parentales étant construites par des savoirs experts et soutenues par des politiques publiques. Le poids démographique des enfants, et donc des jeunes parents, étant moins important actuellement qu'à d'autres époques, est-ce une des raisons pour lesquelles parentalité et enfance semblent plus que jamais ciblées par des dispositifs institutionnels, sociaux et juridiques visant à prévenir, normaliser, médicaliser les comportements, émotions, réactions et attitudes des enfants et de leurs parents ? La socialisation au devenir parent, comme celle de l'enfance, s'est transformée au fil des époques historiques. Sa prise en charge par une variété d'experts, qui veillent à promouvoir une parentalité qui devrait être bienveillante, positive, sécurisante, etc., ne cesse de s'accroitre. Plusieurs questions relatives à la socialisation restent en suspens, notamment dans les aspects concrets touchant ses cadres, contenus, modalités et fonctions qui la sous-tendent. Au cœur de la transformation des rapports à l'enfant et des manières de le socialiser, se trouvent les transformations des conceptions de la personne qui résultent elles-mêmes de l'individualisation croissante des rapports sociaux. C'est en outre l'ensemble du processus de socialisation et des liens parentaux qui sont susceptibles d'être modifiés alors que se transforment ces conceptions de la personne. On peut se demander comment ces évolutions se traduisent dans les cadres juridiques et institutionnels et à quel genre d'expériences familiales et parentales elles donnent lieu.

À cet égard, l'étude sociologique de la famille et de la parentalité est essentielle pour prendre un pas de recul et montrer les forces sociales qui sous-tendent les visions de la famille. La sociologie permet d'aller au-delà de ce qui semble aller de soi, de ce qui semble être naturel. L'imagination sociologique, notamment, permet de se distancer de ses expériences personnelles pour mettre en lumière les modalités sociales, les contraintes structurelles ainsi que les enjeux collectifs relatifs à la famille et à la parentalité. Il y a souvent un écart, voire une distorsion, entre la famille idéalisée-souhaitée-attendue et la famille pour ce qu'elle est réellement. La famille n'échappe pas aux inégalités de genre et d'âge, et elle est même touchée de plein fouet par des enjeux de violence. Tous ces éléments seront abordés dans le cadre du cours Sociologie de la famille et de la parentalité.

Objectifs du cours

L'objectif général du cours est d'explorer les transformations contemporaines de la famille et de la parentalité, dans les sociétés occidentales et particulièrement au Québec, à travers une analyse critique de leurs définitions, fonctions, normes et discours publics, en tenant compte des dynamiques sociohistoriques et des inégalités sociales qui influencent leur régulation et leur vécu.

Les objectifs spécifiques pour y arriver sont les suivants:

1. Décortiquer les diverses définitions de la famille et de la parentalité, à partir des théories sociologiques;
2. Synthétiser les métamorphoses de la famille et de la parentalité occidentale, principalement québécoise, à la lueur des grands changements sociaux et historiques;
3. Évaluer sociologiquement les discours publics et politiques sur la famille et la parentalité, à partir des normes sociales qui édictent les manières de faire famille et d'être parent;
4. Discuter de la manière dont la famille et la parentalité sont affectées par les structures sociales, notamment les inégalités et les rapports de pouvoir.

Approche pédagogique

Ce cours a la particularité d'être multicycles, ce qui signifie qu'il est offert autant aux étudiants de premier cycle universitaire (SOC-4154), qu'à ceux inscrits aux cycles supérieurs (SOC-7154). Bien que les objectifs du cours soient les mêmes pour tous les cycles, les modalités d'évaluation présentent certaines différences pour s'adapter au niveau de difficulté propre à chaque cycle et ainsi permettre aux étudiants de développer les compétences propres à leur programme.

La formule pédagogique est adaptée pour les grands groupes. Les activités d'enseignements comprennent des exposés magistraux de la professeure et de personnes invitées, des activités et des discussions en classe. Chaque séance débutera par un retour sur la séance précédente, permettant ainsi une révision des éléments importants abordés précédemment. Le restant de la séance sera consacré au thème annoncé.

Le cours est scindé en trois blocs. Le premier se consacre à la sociologie de la famille, le second fait place à des conférences sur les enjeux concrets des familles et des parents contemporains et le troisième bloc porte sur la sociologie de la parentalité. Le cours se terminera sur une synthèse qui impliquera à la fois la famille et la parentalité.

Vous êtes invités à lire des textes, ou à consulter des ressources, chaque semaine, idéalement, avant la séance dédiée. **L'important est que vous soyez préparé pour poser vos questions dans les séances dédiées au contenu de ces ressources et pour échanger avec les collègues lors des discussions prévues.** Les lectures obligatoires sont considérées comme incontournables à votre apprentissage. D'une part, elles vous offrent un accès direct à la pensée d'un auteur et permettent un approfondissement de la matière. D'autre part, elles servent de base commune pour discuter avec les collègues et confronter votre propre interprétation dans le but de mieux comprendre le sujet.

Le cours se déroule en présentiel et aucune séance d'enseignement ne sera enregistrée. La présence en classe est donc fortement recommandée pour favoriser et approfondir l'apprentissage et une participation active est essentielle à l'atteinte des objectifs.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance #1 – Accueil et introduction au cours	2 sept. 2025
Bloc 1 - Comprendre les familles contemporaines	
Séance #2 - Définir le concept de famille	9 sept. 2025
Séance #3 - Décrire les familles contemporaines	16 sept. 2025
Séance #4 - Familles: Évolution sociohistorique	23 sept. 2025
Séance #5 - Familles, normes et politiques publiques	30 sept. 2025
Séance #6 - Familles, rapports de pouvoir et inégalités	7 oct. 2025
Séance #7 - Évaluation #1 SOC-4154 - Examen en classe; SOC-7154 - Remise de la synthèse critique #1 et exposé oral (local à venir)	14 oct. 2025
Bloc 2 - Comprendre les parents contemporains	

Séance #8 - Enjeux des familles et de la parentalité contemporaines	21 oct. 2025
Semaine de lecture - Congé	28 oct. 2025
Séance #9 - Enjeux des familles et de la parentalité contemporaines	4 nov. 2025
Séance #10 - Parentalité : concepts et critiques	11 nov. 2025
Séance #11 - Projet parental et devenir parent	18 nov. 2025
Séance #12 - Soutien à la parentalité	25 nov. 2025
Bloc 3 - Synthèse	
Séance #13 - Conclusion et synthèse du cours	2 déc. 2025
Séance #14 - Évaluation de fin de session SOC-4154 - Examen final en classe;SOC-7154 - Remise de la synthèse critique #2 et exposé oral	9 déc. 2025

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Évaluation #1 - Modalités différenciées selon le cycle	Le 14 oct. 2025 de 09h00 à 11h50	Individuel	30 %
Évaluation #2 - Analyse sociologique des discours sur la famille et la parentalité	Dû le 25 nov. 2025 à 09h00	En équipe	35 %
Évaluation #3 - Modalités différenciées selon le cycle d'études	Le 9 déc. 2025 de 09h00 à 11h50	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Évaluation #1 - Modalités différenciées selon le cycle

Date : Le 14 oct. 2025 de 09h00 à 11h50

SOC-7154 : Travail à déposer avant l'exposé oral, donc avant 9h00 le 14 octobre.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot
local à venir

Directives de l'évaluation :

SOC-4154 - Examen écrit en classe 30%

Instructions générales

- Évaluation destinée aux personnes inscrites au premier cycle (sigle SOC-4154);
- Examen écrit en classe;
- À faire individuellement;

- Il porte sur les séances #2, #3, #4, #5 et #6, ce qui inclut les lectures obligatoires, les exposés magistraux et les conférences;
- À livre ouvert – vous avez droit au matériel du cours, tant qu'il est en format papier, aucune ressource numérique ne sera autorisée. Le matériel de cours inclut les diapos, vos notes manuscrites et les textes des lectures obligatoires.
- Les questions seront à développement plus ou moins long.

SOC-7154 - Synthèse critique #1 et exposé oral

Instructions générales

- Évaluation destinée aux personnes inscrites aux cycles supérieurs seulement SOC-7154;
- À faire individuellement;
- Le travail écrit est à remettre dans la boite de dépôt au plus tard avant le début de la séance #7, donc avant 9h00 le 14 octobre 2025.
- L'exposé oral aura lieu le 14 octobre, dès 9h00.

But du travail

- L'objectif est de mobiliser vos capacités d'analyse, de synthèse et de réflexion sociologique et d'appliquer vos connaissances de la sociologie de la famille et de la parentalité.

Instructions détaillées

Utilisez deux textes qui sont en lecture obligatoire dans deux séances différentes parmi les suivantes : séances #2, #3, #4, #5 et #6 pour rédiger le travail Synthèse critique. La synthèse critique doit comprendre trois volets :

1-Volet synthèse (1000 à 1500 mots)

La première partie consiste à formuler une synthèse de la manière dont la famille est définie et abordée dans deux textes que vous aurez choisis dans la liste des lectures obligatoires des séances #2, #3, #4, #5 et #6. Vous devrez contraster les textes pour identifier les définitions de la famille, puis discuter de leurs tensions, ou montrer les points de recoupement. Vous devrez soutenir vos arguments en mobilisant d'autres références et sources qui ont été présentées dans la première partie de la session.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Maitrise des savoirs sociologiques sur les familles;
- Capacité à tisser des liens entre les textes et à comparer des idées;
- Pertinence des éléments recensés;
- Justification appuyée par des sources scientifiques, clairement rapportées dans le texte et en bibliographie;
- Clarté, précision et approfondissement de la réponse.

2- Volet commentaire critique (1000 à 1500 mots)

La seconde partie exige que vous formuliez un commentaire critique sur deux éléments du contenu des textes que vous avez choisi au premier volet. Idéalement, vous feriez la critique d'éléments qui sont communs aux deux textes. Par critique j'entends le fait de confronter, d'éclairer ou d'élargir les idées des textes. Par exemple, le fait poser un jugement (positif ou négatif), de proposer une interprétation alternative ou de réfléchir à des éléments qui ont été oubliées ou occultées dans le traitement du thème.

Si vous pouvez faire appel à vos connaissances (acquises dans des cours antérieurs et dans votre vie quotidienne), il est essentiel de faire des liens avec des savoirs propres à ceux de la sociologie de la famille et de la parentalité et d'utiliser des ressources qui ont été abordés dans le cours.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Critiques pertinentes et rigoureuses qui mobilisent les savoirs sociologiques sur les familles;

- Originalité et diversité des critiques formulées;
- Capacité à tisser des liens entre les textes et à comparer des idées;
- Justification appuyée par des sources scientifiques, clairement rapportées dans le texte et en bibliographie;
- Clarté, précision et approfondissement de la réponse.

3- Volet ouverture (100 mots)

La troisième partie fait office de conclusion dans laquelle vous poserez au moins deux questions qui pourraient servir à amorcer une discussion (par exemple, en classe). Ces questions doivent être liées au contenu des textes et des séances desquelles ils découlent. La formulation de la question doit être ouverte, les questions fermées (à répondre par oui/non) sont à proscrire.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Pertinence des questions en lien avec le contenu de la synthèse et/ou de la critique;
- Formulation ouverte des questions qui est propice à la discussion;
- Originalité et diversité des questions proposées.

Volet exposé oral

Préparer un exposé d'environ 10 minutes pour lequel vous présenterez la synthèse, la critique et les questions d'ouverture. Vous avez droit à 5 diapos maximum, sans compter la page titre et la bibliographie.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Aisance à expliquer oralement les éléments du travail;
- Maitrise des savoirs sociologiques sur la famille et la parentalité;
- Clarté, cohérence et justesse des réponses aux questions du groupe.

Au sujet des références et de la bibliographie

- Les références doivent apparaitre dans le texte, svp mettre le numéro de page consultée;
- Toutes les références dans le texte doivent apparaitre dans une bibliographie en fin de texte;
- https://www.bibl.ulaval.ca/disciplines/sociologie/je-veux/citer-mes-sources

---

Évaluation #2 - Analyse sociologique des discours sur la famille et la parentalité

Date de remise : 25 nov. 2025 à 09h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Évaluation #2 – Analyse sociologique d'un documentaire - 35%

Instructions générales

- Évaluation destinée à toutes les personnes inscrites au cours (SOC-4154 et SOC-7154);
- À faire en équipe de 2 à 3 personnes, les cycles peuvent être mélangés (**notifiez vos équipes avant le 3 novembre**);
- Le travail écrit est à remettre dans la boite de dépôt au plus tard avant la séance #12, donc avant 9h00 le 25 novembre 2025.
- Les consignes sont précisées dans le fichier .pdf ci-dessous (à venir).

Fichiers à consulter :

2024_Dalibert_Pour Évaluation 2.pdf (613,1 Ko, déposé le 1 sept. 2025)

Grille évaluation par les pairs.pdf (704,62 Ko, déposé le 1 sept. 2025)

Évaluation #3 - Modalités différenciées selon le cycle d'études

Date : Le 9 déc. 2025 de 09h00 à 11h50

SOC-7154: Synthèse critique à remettre avant 9h00 le 9 décembre;

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot de classe

Directives de l'évaluation :

SOC-4154 - Examen en classe

- Examen écrit en classe, qui aura lieu le 9 décembre 2025 de 9h00 à 11h50;
- À faire individuellement;
- Il porte sur les séances #8, #9, #10, #11 et #12, ce qui inclut les lectures obligatoires, les exposés magistraux et les conférences (les exposés des étudiant.es des cycles supérieurs sont exclus);
- À livre ouvert – vous avez droit au matériel du cours, tant qu'il est en format papier, aucune ressource numérique ne sera autorisée - Le matériel de cours inclut les diapos, vos notes manuscrites et les textes des lectures obligatoires.
- L'examen comptera des réponses à développement plus ou moins long.

SOC-7154 - Synthèse critique #2 et exposé oral

Instructions générales

- Évaluation destinée aux personnes inscrites aux cycles supérieurs seulement SOC-7154;
- À faire individuellement;
- Le travail écrit est à remettre dans la boite de dépôt au plus tard avant l'exposé oral, donc avant 9h00 le 9 décembre 2025.
- L'exposé oral aura lieu lors du cours du 9 décembre 2025.

But du travail

- L'objectif est de mobiliser vos capacités d'analyse, de synthèse et de réflexion sociologique et d'appliquer vos connaissances de la sociologie de la famille et de la parentalité.

Instructions détaillées

Utilisez deux textes qui sont en lecture obligatoire dans deux séances différentes parmi les suivantes : séances #8, #9, #10, #11 et #12 pour rédiger le travail Synthèse critique. La synthèse critique doit comprendre les trois volets suivants et il y aura une présentation orale à faire en classe pour présenter votre travail.

1-Volet synthèse (1000 à 1500 mots)

La première partie consiste à formuler une synthèse de la manière dont la parentalité, sa définitions, ses injonctions normatives ou ses mutations, sont abordées dans deux textes que vous aurez choisis dans la liste des lectures obligatoires des séances #8, #9, #10, #11 et #12. Vous devrez contraster les textes pour identifier leurs tensions, ou montrer les points de recoupement. Vous devrez soutenir vos arguments en mobilisant d'autres références et sources qui ont été présentées dans la première partie de la session.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Maitrise des savoirs sociologiques sur les familles et la parentalité;
- Capacité à tisser des liens entre les textes et à comparer des idées;
- Pertinence des éléments recensés;

- Justification appuyée par des sources scientifiques, clairement rapportées dans le texte et en bibliographie;
- Clarté, précision et approfondissement de la réponse.

2- Volet commentaire critique (1000 à 1500 mots)

La seconde partie exige que vous formuliez un commentaire critique sur deux éléments du contenu des textes que vous avez choisi au premier volet. Idéalement, vous feriez la critique d'éléments qui sont communs aux deux textes. Par critique j'entends le fait de confronter, d'éclairer ou d'élargir les idées des textes. Par exemple, le fait poser un jugement (positif ou négatif), de proposer une interprétation alternative ou de réfléchir à des éléments qui ont été oubliées ou occultées dans le traitement du thème.

Si vous pouvez faire appel à vos connaissances (acquises dans des cours antérieurs et dans votre vie quotidienne), il est essentiel de faire des liens avec des savoirs propres à ceux de la sociologie de la famille et de la parentalité et d'utiliser des ressources qui ont été abordés dans le cours.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Critiques pertinentes et rigoureuses qui mobilisent les savoirs sociologiques sur les familles et la parentalité;
- Originalité et diversité des critiques formulées;
- Capacité à tisser des liens entre les textes et à comparer des idées;
- Justification appuyée par des sources scientifiques, clairement rapportées dans le texte et en bibliographie;
- Clarté, précision et approfondissement de la réponse.

3- Volet ouverture (100 mots)

La troisième partie fait office de conclusion dans laquelle vous poserez au moins deux questions qui pourraient servir à amorcer une discussion (par exemple, en classe). Ces questions doivent être liées au contenu des textes et des séances desquelles ils découlent. La formulation de la question doit être ouverte, les questions fermées (à répondre par oui/non) sont à proscrire.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Pertinence des questions en lien avec le contenu de la synthèse et/ou de la critique;
- Formulation ouverte des questions qui est propice à la discussion;
- Originalité et diversité des questions proposées.

Volet exposé oral

Préparer un exposé d'environ 10 minutes pour lequel vous présenterez la synthèse, la critique et les questions d'ouverture. Vous avez droit à 5 diapos maximum, sans compter la page titre et la bibliographie.

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Aisance à expliquer oralement les éléments du travail;
- Maitrise des savoirs sociologiques sur la famille et la parentalité;
- Clarté, cohérence et justesse des réponses aux questions du groupe.

Au sujet des références et de la bibliographie

- Les références doivent apparaitre dans le texte, svp mettre le numéro de page consultée;
- Toutes les références dans le texte doivent apparaitre dans une bibliographie en fin de texte;
- https://www.bibl.ulaval.ca/disciplines/sociologie/je-veux/citer-mes-sources

Barème de conversion

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:

- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur Dexero;
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le site web du BDA ou écrivez à: info@bda.ulaval.ca .

Évaluation de la qualité du français

Une attention particulière sera accordée à la qualité du français dans chacune des évaluations. Les fautes (grammaire, orthographe) seront pénalisées jusqu'à concurrence de l'équivalent de 10% de la note finale.

Gestion des délais

Les retards sont pénalisés au taux de 5% par jour de retard.

Absence à un examen

Pour bénéficier d'une reprise, l'étudiant.e doit justifier son absence par un document officiel reconnu (certificat médical, ordonnance de la cour). Une absence non justifiée à l'examen entrainera automatiquement son échec (0%).

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage .

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

> L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.
>
> Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

> Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :
>
> A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
> B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
> C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines.
Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Intelligence artificielle

L'IA générative est arrivée dans nos vies universitaires. Entre une vision trop rose, ou au contraire trop noire, de son impact sur l'enseignement, l'apprentissage et la production des savoirs, il faut arriver à trouver une position qui permettra, à court terme de passer au travers de cette session universitaire. Malgré la promesse de nombreux avantages, les chamboulements qu'elle provoque demandent une adaptation et une réflexion qui prennent du temps. Je ne pense pas que la bannir de la classe sera la solution, toutefois, sachez que je ne l'encourage pas, surtout pas pour rédiger vos textes, ni réfléchir à votre place. Pour cette raison, je choisi une **posture d'utilisation limitée** (MES, 2025, p.41) où les outils d'IA générative peuvent vous assister dans vos apprentissages et où vous avez l'obligation de déclarer l'usage que vous en faites. Vous trouverez plus de détails dans le guide pratique de l'intégration responsable de l'IA, produit par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec en 2025.

Si vous souhaitez l'utiliser malgré tout, je vous encourage à faire les actions suivantes (inspiré de l'Outil 5, MES, 2025, p.28) :

- Porter un regard critique sur les résultats proposés par l'IA;
- Être à l'affût des stéréotypes, idéologies, normes qui sont derrières certains résultats;
- Être transparent dans votre usage de l'IA, vous devrez l'expliciter dans les travaux à faire hors classe.

Pour conclure, je vous encourage à ne pas utiliser les outils de l'intelligence générative pour substituer votre travail intellectuel. Après tout, si vous êtes à l'université et d'autant plus en sociologie, vous souhaitez visiblement développer votre esprit d'analyse, votre capacité à traiter de l'information et à communiquer clairement. Vous pouvez consulter ce site du Guichet emploi pour avoir un aperçu des compétences professionnelles recherchées chez les sociologues.

Matériel didactique

Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours

Aucun manuel de cours;

Les lectures obligatoires sont affichées à chacune des séances et vous avez accès au pdf et/ou à un lien web.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette liste de livres et de ressources sur la famille et la parentalité ne vise pas l'exhaustivité. Il s'agit plutôt d'un partage de lectures qui ont été utiles pour construire le cours en Sociologie de la famille et de la parentalité. Cette liste sera bonifiée et modifiée au cours des années. N'hésitez pas à me partager vos incontournables.

Livres

Ariès, P. (1975). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Éditions du Seuil. 316p.

Bachmann, L., Gaberel, P.-E. & Modak, M. (2016). *Parentalité : perspectives critiques*. Lausanne : Editions EESP

Baillargeon, D. (2004). *Un Québec en mal d'enfants : la médicalisation de la maternité, 1910-1970*. Éditions du remue-ménage, Québec.

Berton, F. (2021). *Faire famille aujourd'hui: Normes, résistances et inventions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2021.

Burgière, A., Klapish-Zuber, C., Segalen, M., Zonabend, F. (1986). *Histoire de la famille*. Armand-Collin, Paris.

Charrier, P. & Clavandier, G. (2013). *Sociologie de la naissance*. Armand Collin, Paris, 270 pages.

Charton, L et Bayard, C. (dir) 2021. *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales, perspectives interdisciplinaires et internationales.* Montréal, Presses de l'Université du Québec

Charton, L. 2006. *Diversité des familles contemporaines et Temporalités*, Col. Logiques sociales Paris, L'Harmattan.

Ciabattari, T. (2021). *Sociology of families. Change, continuity, and diversity. Second edition*. Sage. 302 p.

Cicchelli-Pugeault, C. et Cicchilli, V. (1998). Les théories sociologiques de la famille. Paris: Les Éditions La Découverte.

Dagenais, D. (2000). *La fin de la famille moderne. La signification des transformations contemporaines de la famille.* Presses universitaires de Rennes.

Debord, R. (2022). *Faut-il en finir avec la famille?* Éditions critiques, Paris, 315p.

Déchaux, J.-H. & Le Pape, M.-C. (2021). *Sociologie de la famille*. Paris : La Découverte 127 p.

De Singly, F. (2023). *Sociologie de la famille contemporaine* - 7e édition. Armand Colin.

Durkheim, É. (1975). Textes t.3 Fonctions sociales et institutions. Paris, Éditions de Minuit, 570p.

Fahrni, M. (2022). *Of kit and kin. A history of families in Canada*. Oxford.

Fortin, A. (1987). *Histoires de familles et des réseaux : la sociabilité au Québec d'hier à demain*. Éditions Saint-Martin.

Furedi, F. (2002) *Paranoid Parenting: Why Ignoring the Experts May Be Best for Your Child*. London. Continuum, 229p.

Garcia, S. (2011). *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*. Paris : La Découverte.

Kempeneers, M. & Dandurand, R. (2024). *Solidarités familiales : ce qui a changé au Québec sur trois générations*, Del Busso éditeur.

Lahire, B. (2020). *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*. Éditions Seuil.

Lareau, A. (2003). *Unequal childhoods. Class, race, and family life*. University of California Press. [version française (2024) Enfances inégales. Classe, race et vie de famille, Lyon : École normale supérieure, 2024, 538 pages.]

Lash, C. (2012). *Un refuge dans ce monde impitoyable. La famille assiégée*. François Bourin Éditeur.

Le Goff, J.-M. & Levy, R. (dir.) (2016). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*, Genève, Éditions Seismo, 352 p.

Mathieu, S. (2023). *Égalité, fécondité et maternité. Le soutien aux familles au Québec*. PUM

Martin, C. (2014). *Être un bon parent. Une injonction contemporaine*. Presses de l'EHESP. Coll. Lien social et politique. 256p. https://www.presses.ehesp.fr/produit/etre-un-bon-parent/

Martin, S. (2011). *Le désenfantement du monde. Utérus artificiel et effacement du corps maternel*. Éditions Liber, 220p.

Mitchell, B.A. (2021). *Family Matters, Fourth Edition: An Introduction to Family Sociology in Canada*. Canadian Scholars.

Neyrand, G. (2011). *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, Érès, 171 p.

Piché, V., Le Bourdais, C., Marcoux, R. & Ouellette, N. (2022). *L'éclairage de la démographie. Mesurer pour mieux comprendre les enjeux sociaux.* Les Presses de l'Université de Montréal.386p.

Pothet, J. (2024). *Parentalités incertaines : ethnographie et sociologie des dispositifs de soutien aux parents.* Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2024, 206 p., ISBN : 9782753594050.

© Université Laval

Rivard, A. (2016). *De la naissance et des pères*. Les éditions du remue-ménage.

Rivard, A. (2014). *Histoire de l'accouchement dans un Québec moderne*. Les éditions du remue-ménage

Roussel, L. (1989). *La famille incertaine*. Éditions Odile Jacob.

Segalen, M. et Martial, A. (2019). *Sociologie de la famille*. Armand Colin.

Sas-Barondeau, M. (2015). *La face cachée de la parentalité. Une approche sociologique de l'accompagnement de la fonction parentale.* L'Harmattan. Coll Logiques sociales. 242p.

Sellenet, C. (2023) *Parentalité, normes et injonctions*. Éditions l'Harmattan.

Sellenet, C. (2007) *La parentalité décryptée : Pertinence et dérives d'un concept*. Éditions l'Harmattan.

Tahon, M.-B. & Côté, D. (2000). *Famille et fragmentation.* Presses de l'Université d'Ottawa, 230p.

Tahon, M.-B. (1995). *La famille désinstituée. Introduction à la sociologie de la famille*. Presses de l'Université d'Ottawa, 230p.

Théry, I. (1993). *Le démariage : Justice et vie privée*. Odile Jacob.

Vandenbroeck, M. (2024). *Être parent dans un monde néolibéral*. Éditions ÉRES.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Armand Collin.128p.

Vicedo, M. (2021). *Intelligent Love: The Story of Clara Park, her Autistic Daughter and the Myth of the Refrigerator Mother*. Boston: Beacon Press.

Vicedo, M. (2013). *The Nature and Nurture of Love: From Imprinting to Attachment in Cold War America*. Chicago: University of Chicago Press. 336 pages.

Ressources, groupes et centres de recherche sur la famille

Cette liste, non-exhaustive, est fournie à titre d'information.

Observatoire des réalités familiales du Québec, INRS

Partenariat de recherche Familles en mouvance, INRS

Base documentaire des recherches sur les familles Famili@

Revue Enfances, familles, générations

Portail sur la parentalité de l'Institut de la statistique du Québec

Institut Vanier de la famille

Ministère de la famille (MAF), Québec

Centre for Research on Children and Families (CRCF; Université McGill)

Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF)

Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

Institut de la statistique du Québec – onglet familles et ménages

Statistique Canada – statistiques sur les familles, ménage et état matrimonial

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Réseau pour un Québec Famille

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

À noter qu'il y a aussi toutes les ressources des *Classiques des sciences humaines* , sur le thème de la Sociologie de la famille

À l'Université Laval :

Chaire de recherche Antoine-Turmel en sociologie historique de l'enfance et de la famille (CRATSHEF)

Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des ainés

Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV)

La Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille

Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR)

Familles recomposées https://arucfamille.ulaval.ca/